

Résidence : La Vigneraie 78340 Les Clayes-Sous-Bois

Objet : Attestation de Fin de Travaux et demande de paiement ANAH

Madame, Monsieur,

Les travaux de rénovation de votre résidence étant achevés, les copropriétaires bénéficiant des aides individuelles de l'ANAH peuvent à présent retourner à SOLIHA :

- leur Attestation de Fin de Travaux (document reçu avec la notification des aides individuelles)
- la demande de paiement ANAH signée (reçu avec l'accord ANAH) accompagnée d'un RIB (au nom et prénom du bénéficiaire de l'aide ANAH)

SOLIHA Yvelines
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

3, rue Porte de Buc
78 000 VERSAILLES

ATTESTATION de FIN de TRAVAUX

À retourner avec l'ensemble des factures à : **SOLIHA Yvelines**
(à l'adresse indiquée ci-dessus)

Je soussigné(e)
nom(s), prénom(s) et adresse du lieu des travaux

bénéficiaire des aides financières, **déclare**,
pour les travaux effectués à mon domicile pendant la période du au

par les entreprises suivantes (dans le cas de travaux de copropriété, indiquer uniquement le nom du syndic) :

- entreprise être satisfait OUI NON
- entreprise être satisfait OUI NON
- entreprise être satisfait OUI NON

En cas d'insatisfaction sur les travaux réalisés par l'une ou l'autre des entreprises, indiquer le motif ainsi que le nom de l'entreprise concernée :

Les diverses subventions pour lesquelles SOLIHA Yvelines est mandataire vous seront reversées dès réception de celui-ci par notre organisme.

En cas de vie maritale et si les deux membres du couple sont mariés, indiquer à quel ordre le chèque établi par SOLIHA Yvelines doit être libellé :

À titre exceptionnel, SOLIHA Yvelines peut effectuer à l'ordre de l'entreprise qui a réalisé les travaux (ou du syndic de copropriété qui en assure la gestion) le règlement des aides pour lesquelles il est mandataire. Pour cela, vous devez nous en faire la déclaration écrite en obtenant ce que vous aurez déjà versé à l'entreprise, vous devez ensuite lui remettre le chèque qui aura été libellé à son nom.

DATE : Signature du ou des bénéficiaires des aides financières

Association régie par la loi de 2001
SIRET : 527 205 275 00023 - APE 8999 Z
Téléphone : 098 521 189 125

PACT Yvelines est devenu SOLIHA Yvelines le 17 décembre 2015

Tel : 01 39 67 78 51
contact@soliha78.fr
soliha78.fr

Attestation de fin de travaux

Délégation locale des Yvelines
Affaire suivie par : Nicolas PAVESIS
Référence dossier :

Cadre réservé à l'Anah
Date de demande de paiement :

Adresse de l'immeuble : 1 ALLEE RAMEAU
LES CLAYES-SOUS-BOIS

DEMANDE DE PAIEMENT
(à retourner complétée et signée à la délégation locale de l'Anah en fin de travaux)

Je vous informe que les travaux qui ont fait l'objet de la demande de subvention sont terminés.

Je sollicite en conséquence le calcul de la subvention et son versement correspondant sur le compte bancaire dont un RIB (en copie) vous est joint.

Je vous adresse également en originaux les pièces et documents que vous m'avez demandés lors de la notification.

J'affirme sur l'honneur et certifie que les travaux en cause ont été réalisés conformément au projet et aux engagements initialement souscrits et que les factures, concernant bien l'opération subventionnée situés 1 ALLEE RAMEAU 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

Je vous indique que pour toute vérification l'Anah peut me contacter aux coordonnées suivantes (préciser le nom, prénom, adresse, qualité, numéro de téléphone, adresse électronique) :

J'ai bien pris connaissance que l'engagement, selon le cas, (d'occuper personnellement pendant 9 ans ou de louer ledit logement) prend effet à compter de la réception par la délégation de l'Anah de la présente, accompagnée de la totalité des pièces nécessaires au versement de la subvention.

A, le
Nom et prénom du signataire :

Signature

Toute fausse déclaration entraîne le retrait de l'aide allouée, le remboursement des sommes payées et d'éventuelles sanctions (pénalités et/ou retard d'une nouvelle demande) et ce, sans préjudice de poursuites judiciaires.

Toute correspondance doit être adressée à la délégation de l'Anah
Délégation locale des Yvelines
39 RUE DE VERSAILLES
78000 VERSAILLES
Téléphone : 0139600000
Bureau ouvert au public tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Demande de paiement ANAH

Les dates de début et de fin de travaux à reporter sur l'attestation sont les suivantes :

ATTESTATION de FIN de TRAVAUX

À retourner avec l'ensemble des factures à : **SOLIHA Yvelines**
(à l'adresse indiquée ci-dessus)

Je soussigné(e) **Nom du bénéficiaire**
nom(s), prénom(s) et adresse du lieu des travaux

bénéficiaire des aides financières, **déclare**,
pour les travaux effectués à mon domicile pendant la période du **01/09/2018** au **19/12/2019**

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.